



Sommaire

p 9

p 15

p 25

Gérer l'après-guerre : une tâche colossale et inédite

Une prise de conscience politique face à l'ampleur des dégâts La reconstitution du territoire

L'organisation de la Reconstruction

Les principes d'une recomposition urbaine et architecturale

La recomposition des villages

Une réflexion architecturale fondatrice du renouveau

L'évolution du bâti : entre tradition et modernité

Les fermes : évolution du modèle traditionnel Les maisons : un nouveau type d'habitat

> Les commerces Les églises Les mairies-écoles

Guide de rénovation pour l'architecture de la Reconstruction

Renouveau et tradition La maçonnerie de moellons

La pierre de taille Les poutres métalliques La brique La couverture Les menuiseries La ferronnerie

Glossaire*

p 39

* Les astérisques figurant dans le texte renvoient au glossaire.



Respecter l'identité de la Reconstruction

Jusqu'au début du XXème siècle, l'évolution des territoires suit un cours lent et progressif. Les villages se développent maison par maison, perpétuant le mode d'implantation et les techniques constructives traditionnels.

Par l'ampleur historique des destructions qu'elle occasionne, la Première Guerre Mondiale crée une rupture brutale dans cette évolution. Le vaste territoire anéanti par quatre années de conflit devient après la guerre un chantier de reconstruction colossal.

Il faut reconstruire des villages entiers dans des délais restreints. On invente pour cela une architecture et un urbanisme innovants, qui doivent affirmer le progrès tout en respectant la mémoire des territoires disparus.

Témoin encore trop méconnu d'une époque qui a marqué l'histoire, cette architecture des années 1920 continue à caractériser le territoire de la Meuse 90 ans après la fin de la guerre. Fermes, maisons de ville, villas, mairies-écoles, églises de la Reconstruction font partie intégrante du patrimoine de notre département.

Aujourd'hui, ces bâtiments ont besoin d'être entretenus dans le respect de leur identité.

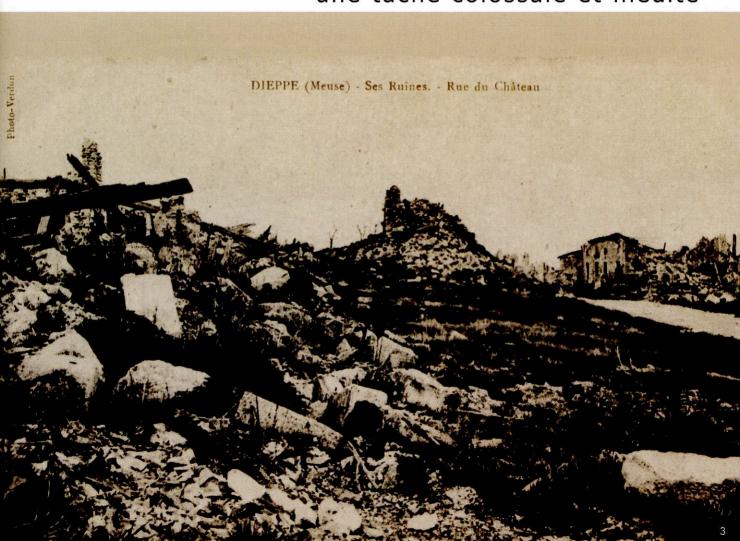
Ce guide doit aider les meusiens à mieux connaître et mieux comprendre ce qui fonde le caractère de ces constructions pour mieux les respecter lors des travaux de rénovation.

Nous comptons sur l'implication de chacun, particuliers, élus et entreprises pour réhabiliter l'architecture de la Reconstruction sans la trahir.

Olivier CHAZAL, Président du CAUE de la Meuse.



Gérer l'après-guerre, une tâche colossale et inédite

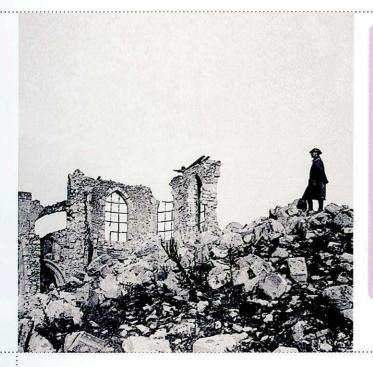


UNE PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE FACE À L'AMPLEUR DES DÉGÂTS

Parce qu'elle a utilisé une artillerie alimentée par des munitions produites en quantités industrielles, la Première Guerre Mondiale a causé des ravages sur le territoire comme jamais aucune autre auparavant.

Devant l'ampleur des destructions, l'État français prend très vite conscience des difficultés qui attendent la population après le conflit : une loi de finance prévoyant le **droit individuel à une réparation des dommages subis pour faits de guerre** est votée dès le mois de décembre 1914.

Si cette loi établit le principe en droit français, ses modalités sont définies par la loi d'avril 1919 sur la réparation des dommages de guerre.



LA LOI DU 17 AVRIL 1919

Basée sur le principe de **solidarité** du peuple français face aux dommages de guerre, elle soumet le problème de **la reconstruction à l'initiative privée des sinistrés**.

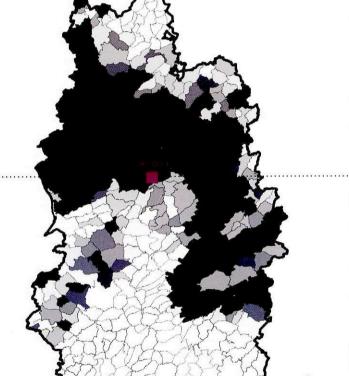
Elle définit concrètement les modalités d'attribution des «Dommages de Guerre». Tout sinistré reçoit une somme égale au montant de la perte subie, estimée sur la base de la valeur du bien à la veille d'août 1914.

L'utilisation de cette indemnité est libre mais la somme est minorée si elle n'est pas affectée à un bien de même nature. Ainsi, on incite la population à reconstituer le patrimoine disparu.

BILAN DES DESTRUCTIONS



Champ de bataille de Verdun : L'aspect lunaire du sol bouleversé par des millions d'obus.



En France

- Les dégâts s'étendent sur une dizaine de départements : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges.
- · 4000 communes sont touchées.
- 450 000 logements sont détruits.

En Meuse

- Un tiers du département n'est plus qu'un champ de ruines.
- 334 communes sont dévastées.
- Plus de la moitié des bâtiments d'avant-guerre est à reconstruire.

Carte des dégâts de la Première Guerre Mondiale en Meuse, par commune :

village intact (0% détruit)

village totalement en ruine (100%)

les nuances de gris indiquent le pourcentage de bâtiments détruits

Source : Relevé statistique par commune des destructions d'immeubles résultant de faits de guerre, ministère des régions libérées, 1919.

LA RECONSTITUTION DU TERRITOIRE

Avant de pouvoir reconstruire, il faut faire face à l'urgence : remettre le sol en état, délimiter la zone rouge (zone impropre à toute nouvelle utilisation), recréer toutes les infrastructures et réseaux nécessaires, retrouver les limites parcellaires, etc.

Sous l'égide du **ministère des régions libérées** (créé en 1917), une multitude de services de l'état prendront part à cet énorme travail de «reconstitution du territoire» :

- Service des Travaux de Première Urgence,
- Service de la Reconstitution Foncière,
- Service du Génie Rural,
- Service Départemental d'Architecture,
- Service Départemental Agricole,
- Ponts et Chaussées,
- Service des Transports,
- Service de la Main d'Œuvre,
- Service des Matériaux,
- Service des Travaux Effectués par l'État...



Parallèlement à ces travaux, l'administration établit un **diagnostic pour évaluer le montant des dommages subis** et préparer l'accompagnement des sinistrés dans la reconstruction de leur habitat : les «dommages de guerre».

En attendant, l'État organise le rapatriement, le ravitaillement et le relogement provisoire de ces meusiens qui reviennent peu à peu.



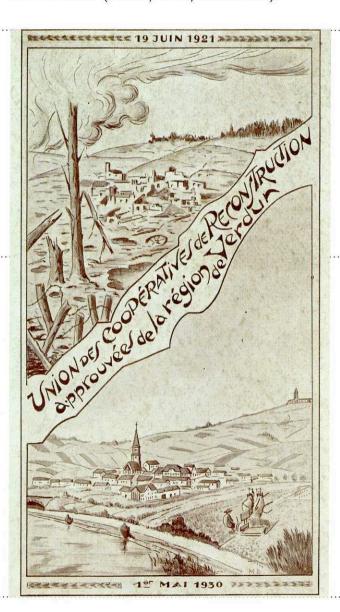
15 000 baraques provisoires ont été installées en France entre 1919 et 1922 pour reloger les sinistrés. Certaines de ces «maisons Driant» ont échappé à une démolition programmée. Elles sont aujourd'hui les témoins d'une période de transition qui a marqué le lendemain du conflit.

«Le village a commencé petit à petit à se relever à partir de 1920, (...) au fur et à mesure du retour des réfugiés. Mais pour beaucoup (...) le découragement a été le plus fort et certains sont repartis. Les autres, ceux qui voulaient reconstruire, ont bâti un village provisoire avec des baraquements en planches, épars aux alentours de leur ancienne maison (...). Même la petite église était faite en bois ; il y avait une cloche! »

Robert LOUPPE dans <u>Villages détruits villages reconstruits</u>

L'ORGANISATION DE LA RECONSTRUCTION

A partir de 1920, la véritable reconstruction architecturale et urbaine commence. Elle va durer une décennie. Les «dommages de guerre» vont permettre à chaque particulier de prendre en charge la reconstruction de son bien immobilier (maison, ferme, commerce...).





Face à la complexité technique et administrative de la Reconstruction, les sinistrés se regroupent en **coopératives**. Celles-ci facilitent la gestion des dossiers et conseillent les particuliers dans leurs démarches envers les multiples intervenants (administration, banques, architectes, entreprises).

En Meuse, on compte 246 coopératives, qui totalisent plus de 18 000 adhérents. Elles prendront en charge près d'un tiers des «dommages de guerre». Certaines d'entre elles sont spécialisées :

- Coopérative Diocésaine, qui gère la reconstruction des églises et tous les bâtiments du culte catholique,
- Coopérative des Mairies-Ecoles...

LE FINANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION

L'argent des «dommages de guerre» provient de l'Allemagne, du Trésor Public, de prêts garantis par l'État et de souscriptions nationales.

Bouleversés par cette guerre sans précédent, des particuliers bienfaiteurs, des institutions, des villes, des états contribuent également à l'édification de monuments, de Mairies-écoles, de lavoirs ou de villages entiers par le biais de souscriptions.

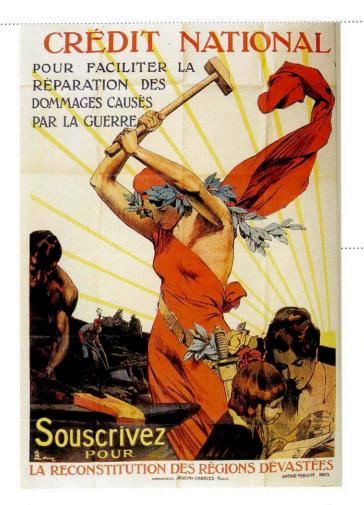
C'est le cas de la riche américaine Belle Skinner à qui l'on doit par exemple la reconstruction des bâtiments principaux d'Hattonchâtel dans un style néo-médiéval,

le cas également du département de la Guadeloupe qui offre le monument aux morts et finance une partie de la mairie de Neuvilly-en-Argonne,

celui du collège britannique d'Eton qui organise une souscription pour reconstruire la mairie du village meusien qui porte le même nom.



Mairie d'Éton : détail.



A la clôture des indemnisations en 1933, la quasi-totalité des 4 milliards de francs de dégâts estimés au lendemain de la guerre ont été versés.



Les principes d'une recomposition urbaine et architecturale



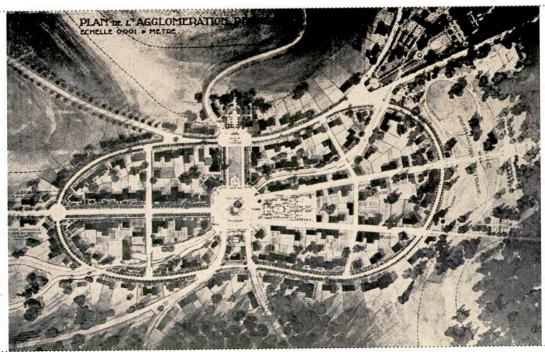
LA RECOMPOSITION DES VILLAGES

Les villages fortement endommagés doivent être redessinés entièrement. C'est le Génie Rural qui étudie ces plans d'aménagement d'ensemble. Quelques architectes-urbanistes prennent égalemement part à ce travail de recomposition urbaine, comme Joseph Hornecker pour les communes de Rouvres-en-Woëvre et d'Etain, ou Louis Guindez pour le village de Sommedieue.



Les plans d'aménagement des villages s'inspirent des théories des cités-jardins qui ont émergé en Angleterre à la fin du XIXème siècle, dans la mouvance hygiéniste européenne : de l'espace, de la lumière, de la verdure.

Aucun de ces plans d'ensemble ne sera réalisé en totalité. Cependant, les principes de composition qu'ils proposent transparaîtront dans chaque village reconstruit : on cherchera à reconstituer des villages plus aérés, plus confortables, plus pratiques et plus sains.



Projet de reconstruction de Sommedieue (non réalisé), Guindez architecte.

Les nouveaux villages sont reconstruits sur leur ancien site lorsque l'état du sol le permet. Ils conservent le **principe des villages-rues** mais certaines caractéristiques nouvelles vont marquer l'époque de la Reconstruction :

Les **voies de circulation** sont généralement rectifiées dans leur tracé et élargies pour faciliter la circulation automobile qui se développe. Elles sont dorénavant différenciées du reste de **l'usoir** qui prend souvent de l'ampleur lui aussi, notamment grâce aux plans d'alignement du bâti.

Avec l'apparition des fermes à cour regroupant toutes les fonctions de l'activité agricole sur le domaine privé, ces nouveaux usoirs perdent définitivement leur fonction initiale de stockage agricole : ils deviennent un espace de représentation, support d'embellissement.

La **place publique**, jusqu'alors pratiquement inexistante dans les villages meusiens, devient l'élément dominant et structurant du projet urbain. Les architectes profitent des bâtiments emblématiques qui y sont regroupés (mairie, école, église) pour exprimer leur style. L'identité de chaque village est redéfinie et affirmée.

Les commissions sanitaires imposent également le **report des cimetières** à l'extérieur du village, ainsi qu'un **assainissement maîtrisé** : fosses septiques et tout-à-l'égout.

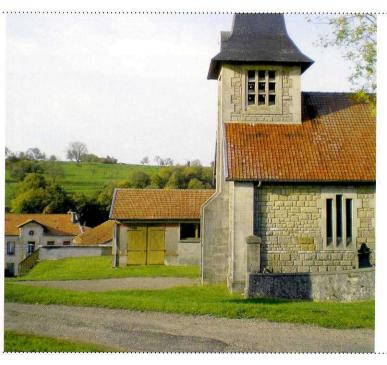
Les maisons sont implantées rigoureusement le long des rues sur des **parcelles élargies**. Les villages n'étant pas reconstruits en intégralité, **le bâti devient souvent discontinu**.

Un vocabulaire architectural nouveau apparaît et la volumétrie des maisons évolue, s'adaptant avec finesse aux situations particulières : le traitement des angles de rue, par exemple, fait l'objet d'un travail inconnu jusqu'alors.



Bâtiment d'angle à Éton.

Very L'église, le local communal et la mairie sont mis en valeur par leur implantation et leur volumétrie spécifiques. Faisant écho aux pâtures environnantes, les vastes usoirs en herbe constituent un écrin de verdure qui révèle cette architecture nouvelle.



UNE RÉFLEXION ARCHITECTURALE FONDATRICE DU RENOUVEAU

Dès 1917, alors que la guerre n'est pas terminée, un **concours national** est ouvert à tous les architectes français, mobilisés ou non. Son objectif est de faire émerger de nouveaux types architecturaux qui seront les **modèles de référence** pour la reconstruction des habitations rurales dans les régions dévastées.

Pour chaque département à reconstruire, des programmes précis de fermes, de maisons ou encore d'ateliers d'artisanat sont proposés.

En Meuse, trois programmes sont soumis aux concurrents :

- une ferme de moyenne culture,
- une ferme de petite culture,
- une maison d'ouvrier agricole.

La majorité des lauréats provient de la région parisienne. Leur architecture traduit les courants de pensée internationaux de l'époque, principalement le **«régionalisme»** et **«l'hygiénisme»**. Il s'agit de proposer une nouvelle architecture qui s'inspire de l'habitat traditionnel mais plus facile à mettre en œuvre et offrant de nouveaux standards de confort.



Ferme de petite culture dans la Meuse, Tissier architecte. Projet primé au concours de 1917.

LE RÉGIONALISME

L'architecture régionaliste apparaît en Meuse lors de la Reconstruction. Elle produira un paysage à la fois cohérent dans son ensemble et riche d'une infinité de nuances puisque chaque édifice est conçu individuellement par un architecte qui interprète le modèle «régionaliste» selon sa propre sensibilité.

Définition du régionalisme :

Mouvement architectural dominant du début du XX° siècle qui découle de la recherche de pittoresque initiée par le développement de la villégiature au XIX° siècle.

Il s'oppose principalement à l'uniformité des constructions qui marque l'architecture industrielle et entend remettre au goût du jour les styles traditionnels qui font l'identité des régions de France.





Projet d'écoles régionalistes de Charles Letrosne, architecte.

Le succès du régionalisme s'explique aisément auprès d'un public rural sans doute stupéfait par les courants architecturaux qui ont marqué le début du XXème siècle (Art Nouveau et Mouvement Moderne) et qui souhaite principalement reconstruire «comme avant».

Grâce à son lien évident avec le style traditionnel, l'architecture régionaliste s'impose comme le meilleur moyen d'effacer le souvenir de la guerre et d'inscrire harmonieusement les nouvelles constructions dans le paysage.



Manheulles

Des maisons reconstruites dans l'esprit du village traditionnel, mais avec des dimensions différentes et des matériaux nouveaux.

13

L'HYGIÉNISME

A la fin du XIXème siècle, la prise de conscience de l'insalubrité pose les bases des théories hygiénistes. Celles-ci vont modifier les règles de conception et de construction des édifices et proposer de nouveaux modes d'urbanisation (cités-jardins).

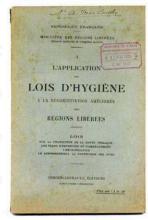
Dans une certaine mesure, ce progrès sanitaire va quider l'architecture de la Reconstruction.

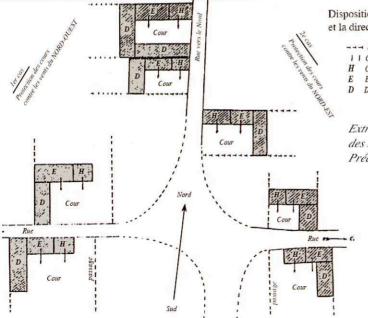
Au nom de l'hygiène, il faut abandonner la cohabitation des hommes et des animaux sous le même toit, et éviter si possible la mitoyenneté des exploitations agricoles.

Les corps de ferme qui composent l'exploitation sont dissociés par fonction et disposés autour d'une cour.

Les implantations et les circulations sont soigneusement étudiées pour l'hygiène et le confort des hommes et des animaux.

Ce nouveau type de ferme sera conseillé par le Génie Rural dans tous les plans d'aménagement des villages détruits.





Disposition schématique d'un certain nombre de bâtiments suivant l'orientation et la direction des vents dominants

- - Limites de propriété
- 1 1 Orientations favorables
- Corps de logis
- Ferries
- Divers autres locaux

Extrait de «Pour la reconstruction des bâtiments agricoles en Lorraine», Préaud. 1921.

> De la même manière que les fermes, l'ensemble des constructions va évoluer vers des standards de confort et d'hygiène plus élevés, notamment par l'augmentation du volume des pièces et la maîtrise des apports de lumière naturelle.

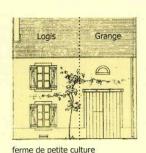


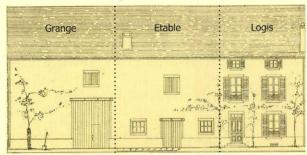
L'évolution du bâti : entre tradition et modernité



LES FERMES : ÉVOLUTION DU MODÈLE TRADITIONNEL

Il n'y a pas de profonde modification entre la ferme traditionnelle et la ferme de la Reconstruction. Il s'agit davantage d'une évolution qui s'adapte aux nouvelles techniques de construction, aux préoccupations hygiénistes de l'époque, ainsi qu'au rendement plus important des exploitations agricoles.





ferme de moyenne culture

D'après «Modèles types de constructions agricoles», ministère de l'Agriculture.

Les fermes de la Reconstruction conservent la partition traditionnelle logis/étable/grange, visible en façade sur les fermes à trois travées*. Les fermes de moindre importance ne comptent que deux travées.

Chaque travée possède ses types d'ouvertures spécifiques et sa propre logique de composition. La symétrie, souvent utilisée, s'applique sur une seule travée à la fois.



Symétrie sur la partie grange et la partie habitation.



Symétrie sur la partie étable et la partie habitation.

«Avant la guerre, notre maison comprenait quatre pièces dont deux sans fenêtres. A l'arrière, il y avait la chambre à four et une petite porcherie. Notre maison a été rebâtie par l'entreprise Beaumont. Son plan est beaucoup mieux que l'ancienne. Elle est moins profonde mais plus large; toutes les pièces ont au moins une fenêtre. »

Macelle LEPEZEL dans Villages détruits villages reconstruits

La Reconstruction impose des locaux directement éclairés et ventilés. En conséquence, l'habitation ne comporte plus que **deux pièces successives entre rue et jardin**, au lieu des trois ou quatre que l'on trouvait couramment avant la guerre. Cette règle réduit considérablement la profondeur des bâtiments.

La volonté de mieux éclairer les pièces de vie conduit également à **agrandir les fenêtres** qui gardent cependant la même configuration (type de menuiserie et proportions). Les plafonds sont donc plus hauts qu'avant, augmentant ainsi la hauteur des façades.

L'élancement des nouveaux bâtiments est encore renforcé par **l'augmentation des pentes de toiture**, rendue nécessaire par l'utilisation systématique des **tuiles mécaniques** en remplacement de la couverture traditionnelle de tuiles canal.

D'autres matériaux font leur apparition, offrant un riche vocabulaire pour composer une nouvelle **modénature***, spécialement au niveau des encadrements de baies : la brique (de terre cuite ou de laitier), le béton, les poutres métalliques...





Si le principe des travées fonctionnelles (grange/étable/logement) est conservé, la partie **habitation** devient **clairement identifiable** par son volume et la composition de sa façade. Elle s'apparente à une maison de ville et se distingue parfois par une toiture spécifique : modification de l'axe du faîtage*, création de lucarnes*.

Les **portes de granges s'agrandissent** pour s'adapter à la mécanisation agricole qui progresse mais elles conservent, comme les autres percements, leurs proportions élancées d'avant-guerre.

LES MAISONS : UN NOUVEAU TYPE D'HABITAT

Une nouvelle typologie architecturale apparaît dans les villages reconstruits : la maison. Purement dédiée à l'habitat, sa taille et son style varient selon la classe sociale de ses habitants. Destiné à un large public, ce type d'habitat introduit une mixité sociale et professionnelle au sein des villages.

La maison de village

La maison de village est implantée **au cœur du village**, au voisinage des fermes reconstruites. Elle se développe sur **deux niveaux** et présente une emprise au sol assez réduite.

La façade, rythmée régulièrement par les percements, offre une **composition classique et symétrique**, articulée autour de l'axe central de la porte d'entrée.

Ce type de maisons présente des **façades décorées** par le jeu coloré, la texture et la mise en œuvre soignée des différents matériaux employés : appareillage* des maçonnerie de pierre, finitions des enduits, qualité et mise en œuvre des briques (de terre cuite, laitières ou vernissées).

Au delà de ce travail de composition architecturale, l'**ornementation relativement discrète** est judicieusement positionnée : débords de toiture habillés de lambrequins* ou linteaux* de porte d'entrée gravés par exemple.



Boureuilles



Varvinav



Cheppy

La maison de notable, ou villa

La maison de notable se situe généralement **en périphérie du village**. Elle s'assimile aux villas résidentielles construites en nombre dans les cités balnéaires entre les deux guerres.

Implantée sur une **grande parcelle** en évitant soigneusement la mitoyenneté, elle dispose d'un **jardin d'agrément** dont la clôture bénéficie du même soin décoratif que la maison.

Massive et monumentale, elle présente une **volumétrie généralement complexe** et une toiture à forte pente. Son style architectural, très ornementé, est parfois issu du vocabulaire de l'Art Nouveau.

Chaque façade est le support d'une **décoration généreuse et ostentatoire** : toits débordants sur corbeaux* moulurés en bois, soubassement appareillé*, encadrements aux formes variées, chaînages* et bandeaux décoratifs, baies vitrées soigneusement composées, pierre de taille et boiseries sculptées, éléments d'ornementation en fer forgé, etc.



Varennes-en-Argonne



Fresnes-en-Woëvre



Verdun

LES COMMERCES

Intégrés aux maisons d'habitation, les commerces **se distinguent uniquement par** la dimension et la forme inhabituelles des baies vitrées qui constituent **leurs devantures**.

Ces «vitrines» dessinées avec soin et selon une composition symétrique affichent leur modernité par le découpage des menuiseries.



Fresnes-en-Woëvre

Aujourd'hui, ces espaces sont souvent réinvestis en logements sans que leurs façades si caractéristiques en pâtissent.



Gincre



Herméville-en-Woëvre

LES ÉGLISES

Très abîmées, voire totalement détruites, les églises sont reconstruites sur leur site d'origine, ou déplacées selon le nouveau plan d'aménagement du village.

Souvent **de taille** plus **modeste** que les églises d'avant-guerre, elles ne font généralement **pas** l'objet d'une **réelle innovation architecturale** et conservent, dans tous les cas, des dispositifs intérieurs simples et traditionnels.

La **décoration relativement modérée** de ces édifices se concentre essentiellement sur les éléments remarquables : les clochers, les portails et les vitraux qui sont exécutés par les grands verriers nancéiens (Janin, Benoît, Gruber...).

Dans **quelques cas**, cependant, on a édifié des **églises monumentales**, véritables manifestes d'architecture de la Reconstuction mélangeant les références néo-gothiques, néo-romanes, néo-classiques... Les églises d'Eton et de Vaubécourt en sont des exemples éloquents.







LES MAIRIES-ÉCOLES

En Meuse, on a reconstruit 112 mairies-écoles, 17 écoles et seulement 14 mairies. Les mairies-écoles sont donc les **bâtiments publics emblématiques** de la Reconstruction.

Ces édifices monumentaux célèbrent la République victorieuse **au cœur du village**. Les nouvelles places publiques, qui incluent généralement le monument aux morts et l'église, sont d'abord composées autour des mairies-écoles.

La symétrie des façades, la forme et le volume des toitures, le dessin caractéristique des menuiseries et la variété des matériaux sont conjugués pour **affirmer le caractère institutionnel** de ces bâtiments publics.

Souvent dessinés par des architectes nancéiens ou parisiens, ils suivent des règles de composition classiques (symétrie, ordonnancement...), et parfois des inspirations stylistiques particulières produisant des bâtiments atypiques.















pour l'architecture de la Reconstruction



RENOUVEAU ET TRADITION

Par souci d'économie et de rapidité d'intervention, la Reconstruction met à profit la production industrielle de matériaux de construction standardisés, sans pour autant révolutionner les procédés de mise en œuvre.

Ces nouveaux matériaux représentent la signature architecturale des années 1920 :

- · linteaux* en béton armé,
- linteaux* métalliques,
- briques (de laitier, de terre cuite brute ou vernissée),
- · blocs modulaires en pierre,
- tuiles mécaniques,
- persiennes métalliques...

Loin d'appauvrir le paysage meusien, la standardisation de la construction crée, grâce à l'intégration harmonieuse des matériaux nouveaux, une **richesse décorative inédite** qui anime les villages. Un **style architectural** caractéristique et très visuel apparaît.

Les pages qui suivent présentent les éléments caractéristiques des bâtiments de la Reconstruction et résument l'essentiel des conseils de rénovation adaptés à cette architecture.





LA MAÇONNERIE DE MOELLONS

La maçonnerie de la Reconstruction conserve son caractère traditionnel. Elle est réalisée en moellons, blocs de pierre irréguliers, extraits des carrières locales, assemblés grossièrement et toujours recouverts d'un enduit à l'aspect reconnaissable.





Liseré d'enduit lissé typique de la Reconstruction. Il souligne les ouvrages en briques et met en valeur, par contraste, le grain plus épais du mur enduit.

Les moellons, généralement poreux, sont fragiles et peuvent éclater avec le gel, c'est pourquoi ils sont protégés par un enduit bâtard (dont le liant est un mélange de chaux et de ciment).

Toutes les façades en moellons de la Reconstruction sont enduites à la «tyrolienne», outil qui permet une projection rapide.

Deux finitions sont utilisées :

- brut de projection, très granuleux et régulier
- taloché, très plan et lisse.

- Un enduit en bon état, simplement encrassé, peut être lavé par projection d'eau froide à faible pression ou par simple ruissellement d'eau. Ces deux techniques n'ont aucune action abrasive et ne risquent en aucun cas d'endommager l'enduit.
- Un enduit dégradé doit être entièrement remplacé par un nouvel enduit traditionnel ou prêt à l'emploi à base de chaux.
- Qu'il soit appliqué manuellement ou à la machine, il sera nécessaire d'éviter les surcharges afin de conserver le ressaut apparent des encadrements et des éléments de structure jouant un rôle de larmier (qui empêche le ruissellement de l'eau sur la facade).
- La finition de l'enduit sera de type projeté ou taloché.
- On veillera également à respecter la texture des enduits telle qu'elle était à l'origine de la construction.
- · Un enduit ne doit jamais être peint.

LA PIERRE DE TAILLE

Autrefois, le calcaire utilisé en Meuse était taillé manuellement, au moyen d'outils traditionnels.

Durant la Reconstruction, la pierre est débitée industriellement en blocs standardisés, dans un souci de rendement de production et de facilité de mise en œuvre.

Ces **blocs modulaires** sont utilisés en alternance avec la brique pour former les encadrements de portes et fenêtres si caractéristiques de la Reconstruction.

La **pierre de taille**, parfois très ouvragée, reste utilisée généreusement pour affirmer le caractère officiel des bâtiments publics comme c'était le cas au XIXème siècle.





Les principaux procédés de nettoyage et de décapage sont :

La projection d'eau sans pression: Procédé efficace qui s'accompagne d'un brossage (brosse douce, chiendent ou nylon). Il n'endommage pas le calcin (couche superficielle de protection naturelle du calcaire).

L'hydrogommage:

Projection d'un mélange d'eau et de granulats en jet tourbillonnant à basse pression (0,5 à 4 bars maximum) qui permet de gommer le support avec douceur et efficacité.

Ces techniques doivent être mises en œuvre par des professionnels.

- · Les pierres seront simplement nettoyées (cf. ci-contre).
- Celles qui ont été peintes devront être décapées avec précaution : on évitera les méthodes chimiques ou trop abrasives.
- Après avoir été nettoyées, les pierres pourront être protégées par l'application d'un hydrofuge de surface incolore et microporeux, complété au besoin par un reminéralisant compatible avec les caractéristiques de la pierre.
- Celles qui présentent des épaufrures (éclat dans un parement ou une arête) pourront être ragréées avec un mortier composé de poudré de pierre (résidus de sciage) et de chaux.
- · Les plus endommagées devront être remplacées.

LES POUTRES MÉTALLIQUES





Parmi les nouveaux matériaux mis en œuvre, les poutres métalliques sont des éléments de structure couramment employés.

Elles sont utilisées comme **linteau*** de la porte charretière ou de la porte d'étable et des fenêtres qui la flanquent.

Comme les poutres traditionnelles en bois, elles sont toujours apparentes en façade et peintes.

Les rivets, lorsqu'ils existent, deviennent des éléments décoratifs supplémentaires de la façade. Il faut les conserver.



- S'ils ont commencé à rouiller, les linteaux métalliques doivent être décapés et remis en peinture après application d'une sous-couche antirouille.
- La teinte de la peinture sera choisie en harmonie avec l'ensemble des éléments de la façade : enduits, fenêtres, ferronnerie...



LA BRIQUE

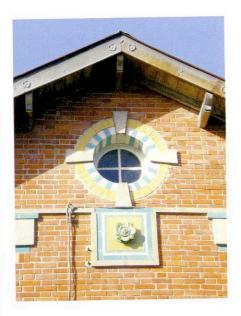
Qu'elle soit faite de **laitier** ou de **terre cuite**, brute ou émaillée, la brique est le matériau privilégié de la Reconstruction.

C'est à la fois un **matériau structurel et décoratif**. Ses dimensions permettent des appareillages* variés qui réhaussent l'esthétique des façades.

Elle est couramment associée à la pierre de taille dans la compositoin des encadrements, des linteaux*, des chaînages*, des bandeaux*.

Plus rarement, elle est appareillée* sur la surface entière des façades.





La brique vernissée, très colorée, est utilisée ponctuellement pour rehausser encore l'effet décoratif. On a également produit en petites séries des «carreaux» multicolores pour les plus riches édifices.

La brique laitière (ou de laitier), de couleur grise, est réalisée à base du co-produit d'élaboration de la fonte appelé «laitier» (roche artificielle qui contient presque moitié de chaux). Elle est utilisée pour des bâtiments plus communs.







- Lors d'un ravalement de façade, la brique doit être simplement nettoyée par projection d'eau froide à basse pression et léger brossage (à l'aide d'une brosse en nylon ou en chiendent).
- La brique de terre cuite doit rester naturelle (ni peinte, ni enduite).
- Seule la brique de laitier peut être peinte.
- Les joints endommagés seront repris au mortier bâtard à base de sable, de ciment et de chaux.







LA COUVERTURE : TUILES MÉCANIQUES

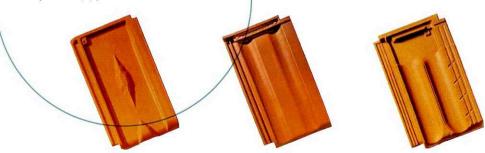
La Reconstruction adopte définitivement la **tuile mécanique à emboîtement**. Apparue au XIXème siècle et produite industriellement, elle supplante totalement la tuile canal traditionnelle.





Son utilisation réclame une légère accentuation de la pente des toitures, ce qui accroît le volume des bâtiments et change ainsi la silhouette globale des rues.

- Ne jamais mettre en œuvre de tuiles rondes de type canal ou romanes sur des maisons des années 1920.
- La réfection de la couverture des bâtiments de la Reconstruction doit toujours se faire avec des tuiles mécaniques grand moule, à côtes (à bourrelets) ou losangées, en terre cuite rouge.
- Les villas dont les pentes de toitures sont très fortes échappent à cette règle en adoptant, en toute logique constructive, des tuiles plates (type écailles) ou des ardoises.

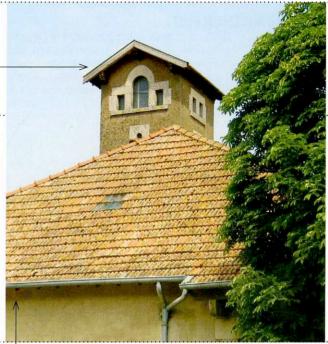


LES ACCESSOIRES DE TOITURE ET LA ZINGUERIE

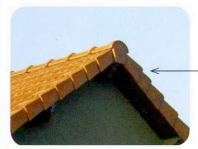
Dans la continuité de la tradition, les bords rampants des toitures de la Reconstruction sont soulignés par une planche de rive en bois peint.

Sur des maisons plus coquettes (souvent des villas aux toitures débordantes) apparaissent des tuiles de rive (principalement losangées) très décoratives et qui forment un bandeau.





De nombreuses villas et édifices publics adoptent également à cette époque la toiture à quatre pans, naturellement dépourvue de rives.



Les tuiles de rive actuelles sont très pratiques mais elles ne doivent pas être utilisées sur les maisons des années 1920. La planche de rive doit rester la règle!

- Les planches de rive détériorées doivent être remplacées par de nouvelles planches en bois de largeur équivalente et peintes.
 Les bâtiments courants ne doivent jamais être bordés de tuiles de rive ordinaires qui se généralisent aujourd'hui.
- Les tuiles de rive décoratives ornant certains bâtiments nobles (illustrées ci-dessus) doivent être remplacées par des éléments équivalents. L'usage de tuiles de rive standard reste inadéquat.
- L'usage du PVC est proscrit pour tous les accessoires de toitures : chéneaux, descentes d'eaux pluviales, planches, caissons, etc.
- Les éléments de zinguerie courants (gouttières, descentes d'eau pluviale, couvertines...) doivent être en zinc brut.
- La zinguerie décorative, assez rare, doit être conservée, restaurée ou remplacée à l'identique quand elle existe.

LES MENUISERIES

Le terme générique de «menuiseries» désigne les portes, les fenêtres et les volets. Les menuiseries ne sont pas seulement des éléments fonctionnels. Elles jouent un grand rôle dans l'aspect général du bâtiment, sa finition, sa composition et particulièrement sa coloration.

Les fenêtres

Les fenêtres des bâtiments de la Reconstruction s'inspirent du **modèle traditionnel en bois peint**, composé d'un double battant ouvrant à la française et découpé en six carreaux. Un **nouveau type de découpage** se diffuse cependant dans la décennie 1920, notamment sur les villas : un grand carreau par battant et deux ou quatre petits carreaux au dessus ou en dessous.

La volonté d'apporter plus de lumière dans les édifices conduit à agrandir sensiblement les fenêtres des bâtiments courants et à créer des **baies vitrées, véritables compositions architecturales**, pour les bâtiments remarquables tels que maisons de notables, commerces, mairies et écoles.

L'occultation des fenêtres est assurée par des **volets battants en bois** : volets pleins «à barres» ou plus rarement «à lames» de type lorrain. Les **persiennes métalliques**, très répandues, font leur apparition à cette époque. Il existe également des fenêtres équipées de **volets roulants à lames en bois** et d'autres dépourvues de tout système d'occultation.





Les baies vitrées, apparues en Meuse lors des années de la Reconstruction, font toujours l'objet d'une composition architecturale élaborée.

Leur découpage suit précisément le contour des encadrements et propose un rythme soigneusement dessiné qu'il convient de conserver.

La finesse des profils et la couleur de l'ensemble sont également des critères fondamentaux lors du choix d'une menuiserie de remplacement.





CONSEIL

- Les nouvelles fenêtres seront de préférence identiques à l'origine, donc en bois peint.
- Elles conserveront leur dessin et le découpage des vitrages tel qu'il existait, et on recherchera toujours la finesse des profils.
- Les petits-bois doivent être du même matériau et de la même couleur que la fenêtre, d'une épaisseur adaptée et non inclus dans le vitrage.
- Les fenêtres à un seul battant ou sans découpage sont vivement déconseillées car elles appauvrissent le dessin des percements.
- Les fenêtres en PVC non colorées (blanc, beige...) sont à proscrire.
- Qu'elle soit neutre pour correspondre aux éléments de maçonnerie ou plus vive pour rehausser la composition architecturale, la couleur des fenêtres sera toujours soigneusement choisie en harmonie avec l'ensemble de la façade.
- Les volets battants en bois peint sont à restaurer ou changer à l'identique lorsqu'ils existent. Ils ne doivent être ni vernis ni lasurés mais peints dans la même teinte que la fenêtre.
- A défaut de rétablir des volets bois, il est toujours possible d'installer des persiennes métalliques, très souvent utilisées lors de la Reconstruction.

Celles qui existent doivent être conservées, restaurées ou remplacées à l'identique.

La porte d'entrée

Interface privilégiée entre la rue et le logis, la porte d'entrée a toujours été un élément particulier de la composition d'une façade.

Traditionnellement, la lumière naturelle pénètre dans l'entrée de la maison lorraine par un châssis fixe situé au dessus de la porte appelé **«imposte»**.

Lors de la Reconstruction, ce système traditionnel d'éclairage naturel sera conservé et très souvent complété par une porte dorénavant partiellement vitrée.

La Reconstruction adopte les **portes «à ossature et panneaux»** en bois massif. On crée des portes vitrées en remplaçant les panneaux supérieurs de remplissage par des vitrages.

Le vitrage est alors protégé par **«une grille de défense»** réalisée en fer forgé ou en fonte. C'est cet élément qui concentre l'ornementation principale.







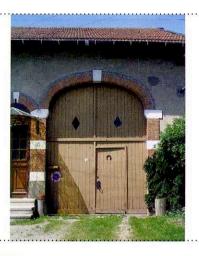
- Les portes d'entrée remarquables seront, dans la mesure du possible, conservées et restaurées.
- En cas de changement, les nouvelles portes seront de même nature que celles d'origine :
- à ossature et panneaux
- pleines ou vitrées en partie haute et décorées par des moulures ou bossages discrets
- en bois massif (PVC à proscrire)
- peintes en harmonie avec les autres menuiseries de la façade.
- Les impostes vitrées sont à conserver. En cas de changement du châssis, on veillera à respecter le dessin des «petits-bois» (cf. conseil fenêtres page 35).

La porte de grange

Dans la continuité de la tradition, les granges de la Reconstruction sont identifiables par la taille généreuse de leurs portes charretières, plus hautes que larges.

L'utilisation des nouvelles techniques de construction, comme les linteaux* en métal ou en béton armé, autorisent l'augmentation des dimensions rendue nécessaire par l'évolution de la mécanisation agricole.

Les portes sont toujours en bois peint, à bardage vertical. La création de portes piétonnes dans ces ouvrants se généralise ainsi que le vitrage des prises de jour hautes, souvent en losange.





- Les portes charretières des fermes seront conservées, restaurées ou remplacées à l'identique.
- En cas de réhabilitation de la partie grange, il importe que la proportion et la taille de l'encadrement soient respectées pour ne pas dénaturer l'identité de la façade.

Un tel projet nécessite une véritable composition du nouvel ensemble menuisé (qui peut comporter des parties pleines et des parties vitrées).



LA FERRONNERIE

Les ouvrages de ferronnerie, rarement présents dans les maisons d'avant-guerre, sont généreusement employés dans l'architecture de la Reconstruction.

Ils jouent un rôle de **protection** mais aussi, par leur aspect finement travaillé, un rôle essentiel de **décoration**.

Garde-corps de balcons, défenses de portes d'entrée, barres d'appui de fenêtres, grilles et portails de clôture sont souvent des ouvrages artisanaux d'une finesse exemplaire.

Ils sont toujours protégés par une peinture.

Les lambrequins* ciselés au droit des linteaux* de fenêtre cintrés permettent l'occultation totale des persiennes métalliques.







- La ferronnerie sera soigneusement décapée, traitée antirouille et revêtue de plusieurs couches de peinture.
- On pourra choisir:
- une couleur soutenue qui amènera une note tonique en rapport avec la façade, ses menuiseries et ses ornements
- une teinte plus neutre qui s'harmonisera avec l'environnement proche.
- Les éléments fortement détériorés devront être remplacés à l'identique.



Glossaire



Appareillage



Manière de disposer les pierres ou les briques qui composent une maçonnerie. Dessin figurant la disposition des pierres (syn. Calepinage).

Bandeau



Bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur le pourtour d'un bâtiment. Disposés en général au droit des planchers, les bandeaux marquent visuellement la division des étages, et rompent la monotonie des façades.

Calepinage

Voir Appareillage.

Chaînage



Elément d'ossature des parois porteuses d'un bâtiment : ceinturant les murs, le chaînage solidarise les parois, et empêche les fissurations et la dislocation du bâtiment.

Clocheton



Petit édicule en forme de clocher ou de tourelle dont on orne les angles ou le sommet d'une construction.

Corbeau



Support en bois, en pierre ou en métal encastré dans une maçonnerie et formant saillie sur son parement, pour porter un balcon, une corniche, une naissance de voûte, un linteau... L'élément ainsi soutenu est dit en encorbellement.

Croupe



Pan de toiture rampant à l'extrémité d'un comble. La croupe peut être triangulaire ou trapézoïdale.

Faîtage



Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture inclinés suivant des pentes opposées : le faîtage constitue la ligne de partage des eaux pluviales.

Lambrequin



Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, que l'on disposait devant les chéneaux, marquises, enrouleurs de jalousies, etc, pour les masquer à la vue.

Linteau



Elément monolithe qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture, reportant sa charge vers les iambages ou les poteaux. Le linteau peut être une pierre, une poutre en bois, un profilé d'acier, ou une poutre en béton coulé in situ ou préfabriquée.

Lucarne



Ouverture ménagée dans un pan de toiture pour donner du jour et de l'air aux locaux sous combles. Sa baie est verticale et elle est abritée par un ouvrage de charpente et de couverture.

Marquise



Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron, pour servir d'abri contre la pluie.

Meurtrière



Ouverture étroite ménagée dans un mur.

Modénature



Proportion et disposition de l'ensemble des vides et des pleins, ainsi que des moulures qui caractérisent une facade. L'étude des modénatures permet de différencier les styles et, souvent, de dater la construction des bâtiments.

Oculus



Petite baie circulaire ou ovale dans un mur.

Opus incertum



Ouvrage composé d'éléments de maçonnerie ou de dallages aux contours irréguliers, au gré de leurs formes et sans recherche d'alignement de leurs joints.

Perron



Ensemble de marches extérieures à un bâtiment, donnant accès à un palier sur lequel ouvrent une ou plusieurs portes d'entrée.

Travée



Espace compris entre deux points d'appui principaux d'un ouvrage de construction et se traduisant souvent par une superposition d'ouvertures en façade.











Pour toutes vos questions,
vous pouvez consulter gratuitement les architectes du CAUE.

Il vous suffit de prendre rendez-vous!



CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 3, rue François de Guise - BP 514 - 55012 Bar-le-Duc Cedex - Tél. : 03 29 45 77 68 - Fax : 03 29 45 77 69 - Courriel : caue55@wanadoo.fr

